CENTRE COLLABORATEUR DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTE MENTALE (CCOMS Lille, France)

Bilan d'activité : les points-clés

2015

Le CCOMS en bref

Le Centre Collaborateur français de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS Lille, France) est un réseau national et international, une interface active pour les politiques de santé mentale de l'OMS et de la France.

Ses travaux reconnus (recherche SMPG, indicateurs d'empowerment…) et ses expérimentations (expérimentation des médiateurs de santé pairs, développement des conseils locaux de santé mentale…) en font un centre tourné vers l'innovation en santé mentale, avec tous les acteurs du champ : acteurs nationaux et internationaux, professionnels de santé, usagers et aidants, services de l'Etat, collectivités locales, institutions, associations…

Le CCOMS est un service de l'Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole et l'un des 46 centres collaborateurs de l'OMS dans le monde spécialisé en santé mentale (le seul en France).

GCS POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTE MENTALE

Il s'appuie sur le Groupement de coopération sanitaire (GCS) pour la recherche et la formation en santé mentale, qui relaie les recommandations de l'OMS au niveau national et local.
Le GCS, dont le conseil scientifique est celui du CCOMS, fait valoir toutes les études et expériences de ses membres allant dans le sens de la santé mentale communautaire / intégrée.

Le Centre est une organisation fonctionnelle rassemblant un réseau d'actions, de compétences, de programmes, en lien avec la politique de santé mentale de l'OMS. Il répond aux exigences de recherche et de formation définis par l'OMS. Il regroupe des hôpitaux, centres de recherche et Universités qui participent à la mise en place de son programme d'actions.

Le CCOMS est désigné tous les 4 ans par l'OMS, sur la base d'un programme pluriannuel. Il est constitué d'un réseau de personnes qualifiées et d'un Conseil scientifique consultatif, tous les deux rassemblés autour de valeurs communes.

Avant-propos

Chaque année, le Centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale de Lille produit pour l'OMS un bilan d'activité où il rend compte de l'état d'avancement de la mise en oeuvre de son programme pluriannuel.

Cette année, à l'occasion des 40 ans du centre, nous avons souhaité rendre plus accessible ce bilan à l'aide de ce document où figurent uniquement les faits marquants de l'année écoulée, en sortant du cadre institutionnel du traditionnel « rapport OMS ».

L'activité du centre est à la fois riche et passionnante. Elle s'inscrit pleinement dans ce qui fait l'actualité en France, du développement de la santé mentale communautaire aux articles portant sur la psychiatrie de la récente loi de modernisation de notre système de santé, en passant par les questionnements légitimes autour de la contention et de l'isolement, notions sur lesquelles le point de vue de l'OMS peut être très éclairant.

Très bonne lecture et longue vie au CCOMS !

Jean-Luc Roelandt
Directeur du CCOMS

Promotion des services de santé mentale communautaires

Visites d'un service de santé mentale intégré dans la cité

Le CCOMS est basé dans un territoire où se situe un service de santé mentale intégré dans la cité (secteur psychiatrique de la banlieue Est de Lille), validé par l'OMS comme exemple de bonne pratique. En 30 ans, ce service est passé de structures essentiellement hospitalières en pavillons fermés à l'hôpital psychiatrique, à un réseau de services intégrés dans le système habituel sanitaire et social des villes qu'il dessert. Le CCOMS organise ainsi des visites et stages qui contribuent à des échanges nationaux et internationaux afin de favoriser le développement de traitements et de systèmes de soins innovants, orientés vers le rétablissement et intégrant la participation des utilisateurs de ces services dans la mise en œuvre de ces nouvelles solutions.

70 professionnels inscrits dans un processus de réorganisation de leurs services reçus (Amiens, Dijon, Rouffach, Nice, Digne, Sarthe, Yvelines, Cotentin).

Appui technique, en coordination avec l'OMS, aux pays ayant engagé une réforme de la prise en charge des questions de santé mentale : **Belgique (réforme MH Psy 107), Turquie, Algérie.**

Mission réalisée **au Bénin**.

Appui à la rédaction des articles qui concernent la psychiatrie (en particulier la contention) inscrits dans la **loi de modernisation de notre système de santé.**

4 publications | **12** communications orales

- Nettoyage de la base de données Sphinx (**1 144 dossiers**). Vérification des critères suivants entre la base Sphinx et la base du suivi de cohorte : code Sphinx, type d'inclusion, date d'entrée, genre, âge.
- Récolte des données RIM-Psy 2014, ces données correspondent aux données du PMSI anonymisées des patients inclus dans les 45 établissements participant.
- Rédaction de l'article princeps.
- Réalisation du tri à plat des questionnaires.

Enquête sur les hospitalisations d'office (SDRE)

Le CCOMS, l'ANCRE PSY et l'AEFCP ont mis en place une étude sur 5 ans (avec une première phase descriptive à 1 an) afin d'analyser les modalités d'hospitalisation d'office (HO) dans les secteurs et départements de quatre régions françaises et d'étudier le devenir des personnes hospitalisées sous ce mode. Il s'agira de promouvoir à partir de ces données une politique de prévention de l'HO et d'élaborer des principes de bonnes conduites, voire un référentiel sur le suivi et la prévention des HO.

Préparation de l'enquête :
- **Clichy la Garenne**
- **Mayotte**
- **La Réunion**

Réalisation de l'enquête :
- **Polynésie française (Tahiti et Moorea)**

Saisie des questionnaires :
- **Nantes**

Préparation de la restitution des résultats :
- **Guadeloupe**
- **Nantes**
- **Lomme/Saint-André (59)**

Aide technique à la mise en place et au suivi de l'enquête :
- **Les Seychelles**

2 publications | 3 communications

Santé Mentale En Population Générale (SMPG)

L'enquête « Santé Mentale en Population Générale : images et réalités » (SMPG) est une recherche-action internationale multicentrique, menée en lien avec l'Association Septentrionale d'Epidémiologie Psychiatrique (ASEP) depuis 1997. Elle décrit les représentations mentales liées à la « folie », « la maladie mentale », « la dépression » et aux différents modes d'aide et de soins, et estime la prévalence des principaux troubles psychiques dans la population générale âgée de plus de 18 ans. SMPG permet de sensibiliser les partenaires sanitaires, sociaux, associatifs et politiques à l'importance des problèmes de santé mentale dans la population générale.

Depuis 1997, l'enquête SMPG a été réalisée sur 83 sites : 68 sites nationaux et 15 internationaux, soit plus de 74 000 personnes interrogées

Conseils locaux de santé mentale

Le CCOMS pilote un programme national de développement et de soutien des Conseils locaux de santé mentale (CLSM), grâce au soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et de la Délégation Générale de la Santé (DGS). Cela se traduit notamment par un appui méthodologique apporté aux collectivités locales, ARS, associations...

- 24 interventions sur site
- 12 interventions (formations, congrès)
- 15 réunions avec les partenaires institutionnels
- Publication de l'état des lieux des CLSM
- Coordination d'un numéro spécial de l'Information psychiatrique
- Appui méthodologique auprès de 50 CLSM ou villes ayant un projet de CLSM

2 700 personnes ont assisté aux présentations de la démarche des CLSM

130 CLSM en France fin 2015

4 publications | 12 communications

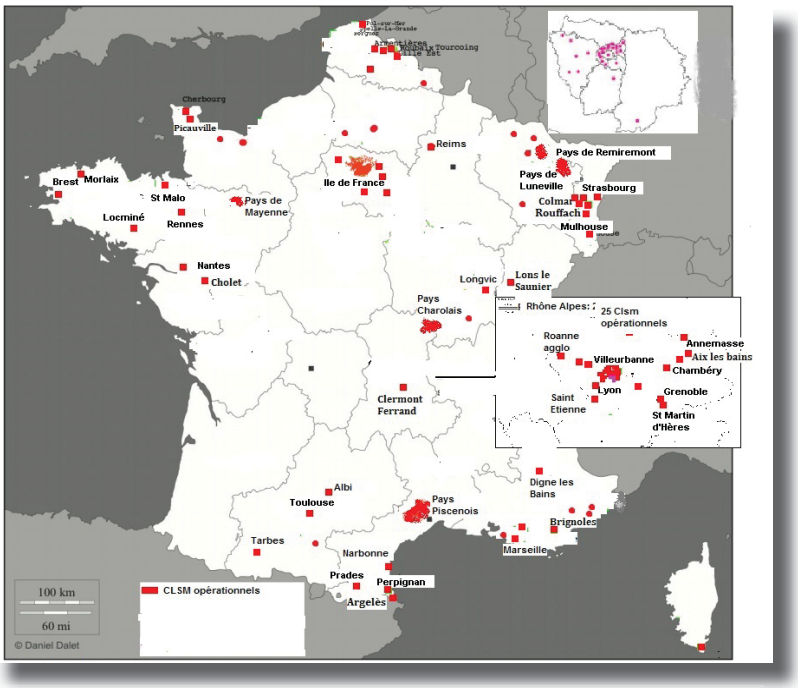

Empowerment

Développement du QualityRights Tool kit de l'OMS

Le Programme de l'OMS pour l'évaluation de la qualité et du respect des droits a pour objectif d'évaluer et améliorer la qualité et les droits de l'homme dans les structures d'hospitalisation et les dispositifs ambulatoires. Il vise aussi à former les usagers des services , les familles et les professionnels de santé à comprendre et promouvoir les droits de l'homme. Autre objectif : développer un mouvement de personnes ayant un problème de santé mentale dans la société civile afin de proposer une entraide, d'assurer la défense des droits et d'influencer les processus de décision politiques. Il s'agit en outre de réformer les politiques et législations nationales selon les bonnes pratiques et les standards internationaux des droits de l'homme.

- Traduction en français des documents composant le QualityRights Tool kit et du flyer de présentation.
- Les documents d'aide à la mise en place de la recherche et à la rédaction des rapports sont en cours de traduction.
- Relecture des quatre premiers modules de formation QualityRights.
- Des groupes de réflexion ont été initiés avec des usagers, des aidants et des professionnels afin de préparer la mise en place du programme et d'identifier les ressources existantes.
- Diffusion de l'information (flyer, membres du GCS pour test...).
- Une coopération internationale est envisagée avec l'Université de Cagliari : programme ERASMUS en cours de constitution.
- 1 communication orale

Médiateurs de santé pairs (MSP)

Pour la première fois en France, le programme pilote « Médiateurs de santé/pairs », lancé en 2012, visait à former et embaucher dans des établissements de santé mentale 30 personnes ayant eu des troubles psychiques, rétablies ou en voie de rétablissement. Une formation en cours d'emploi d'un an (8 semaines de cours et 36 de stage dans un service de psychiatrie) menait à l'obtention d'un Diplôme Universitaire de MSP (Université Paris 8), à la suite duquel les Médiateurs poursuivaient leur travail dans les équipes de soins des 3 régions de l'expérimentation (Ile-de-France, Nord Pas-de-Calais, Provence Alpes Côte d'Azur), tout en bénéficiant de modules de formation continue et de réunions régulières d'échanges de pratiques entre pairs.
S'inspirant des expériences étrangères, en particulier québécoises, en les adaptant au contexte français, ce programme avait pour objectif de valoriser le savoir expérientiel et la formation des usagers des services de psychiatrie, afin de démontrer l'efficacité de la pair-aidance pour les personnes ayant des troubles psychiques en France.

• Accompagnements individuels des 16 MSP.
• Organisation et animation de 2 réunions d'analyse collective des pratiques.
• Préparation des communications, interventions et colloques pour relayer les résultats du programme et promouvoir la prochaine formation. Un MSP est systématiquement co-présentateur : 11 communications orales et 1 écrite en 2015.
• Rendez-vous au ministère de la santé avec la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, puis au cabinet de Marie-Sophie Desaulle, à qui a été confiée une mission dans le contexte de la mise en œuvre des recommandations du rapport « Zéro sans solution » de D. Piveteau (en présence d'un MSP pour les 2 rendez-vous).
• Préparation d'une future licence professionnelle de MSP en collaboration avec l'Université Paris 8
• Réflexion commune et échanges avec des professionnels européens porteurs de programmes de pair-aidance en santé mentale : Suisse, Luxembourg, Belgique, Angleterre, Autriche.
• Recueil de 108 candidatures de personnes souhaitant devenir MSP.
• Elaboration de questionnaires d'évaluation du programme (pour les MSP et des établissements sanitaires et médico-sociaux).
• Publications du rapport final de l'expérimentation.
• Parution de divers articles de presse.

Promotion des indicateurs d'empowerment

Sur l'impulsion de l'OMS et de la Commission Européenne, le CCOMS a travaillé sur la construction d'indicateurs d'empowerment des usagers et des aidants en santé mentale, en particulier à l'occasion de ses rencontres internationales de janvier 2014. Il participe à une recherche sur l'empowerment en santé mentale qui vise à assurer la promotion des recommandations du congrès de Lille et à créer un observatoire européen de l'empowerment en santé mentale. L'objectif principal est de réaliser une cartographie de l'empowerment des personnes usagères des services de santé mentale et des aidants en Europe, basée sur des indicateurs-clés.

• Promotion des recommandations pour l'empowerment des usagers et aidants lors de congrès et rencontres nationaux et internationaux :

10 communications orales et 1 affichée

• Publication des actes des quatrièmes rencontres internationales du CCOMS.
• Développement d'un réseau de recherche visant à implémenter la recherche en Europe, avec THL / WHOCC (Helsinki, Finlande) ; Mental Health Foundation (Londres, Royaume-Uni) ; SOFPSI (Athènes, Grèce) ; Awakenings Foundation (Budapest, Hongrie) ; Luxembourg Institute of Health.

• Recherche sur l'empowerment : le protocole est en cours d'écriture et des financements sont recherchés. Ce protocole a été présenté et révisé lors de réunions et de congrès. La phase de recherche dans la littérature d'indicateurs à associer aux recommandations est maintenant terminée.

Révision de la CIM

RMPC et incongruence de genre

La Classification Internationale des Maladies (CIM) est une norme internationale présentant des descriptifs diagnostiques communs regroupés en catégories. Par entente internationale, les 194 Etats membres de l'OMS ont convenu d'utiliser la CIM pour recueillir et disséminer des données mondiales sur les maladies. Le manuel diagnostic CIM est aussi utilisé par les professionnels pour aider à poser un diagnostic et par conséquent aider à prendre les décisions cliniques, ou pour justifier des raisons d'incapacités et de compensation auprès d'organismes de protection sociale. La dernière version de la CIM a été publiée en 1990 et est actuellement en cours de révision par l'OMS pour permettre de mieux prendre en compte des dernières avancées de la science et de la pratique clinique. Cette révision est un processus global, multilingue, multidisciplinaire, transparent et participatif. Elle vise a améliorer la CIM.

Dans ce cadre, le CCOMS : recrute des professionnels de santé mentale et de soins primaires francophones, pairs aidants certifiés, dans le Réseau Mondial de Pratique Clinique (RMPC) ; traduit le matériel de la CIM en Français ; Met en place les études cliniques dans les pays francophones ; Implique les usagers et les aidants dans la révision de la CIM.

Le Centre est également chargé de la mise en place des études sur l'utilité clinique du diagnostic d'incongruence de genre auprès des personnes transgenres en France. L'objectif est de réduire la stigmatisation qui sous-tend l'appel au retrait des catégories transgenres du chapitre des troubles de la santé mentale et du comportement de la CIM, et la proposition d'introduire une catégorie « sans pathologie » . Il s'agit également de maintenir l'accès aux soins, ce qui requiert l'existence d'un diagnostic afin d'obtenir le traitement médical nécessaire couvert par les tiers payeurs.

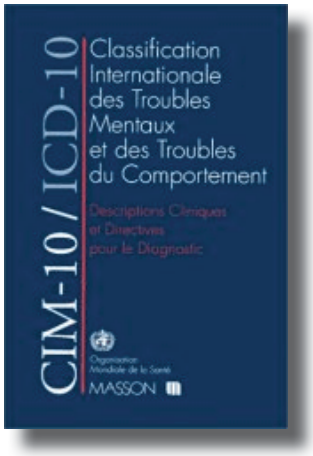

• Traduction en français de différents documents dans la cadre du Réseau Mondial de Pratique Clinique (RMPC).

• Mise en place des études sur l'utilité clinique du diagnostic d'incongruence de genre auprès des personnes transgenres : la méthodologie de cette étude prévoit l'interview de personnes transgenres de 18 à 50 ans du Nord-Pas-de-Calais qui cherchent un soutien ou des soins de santé en lien avec leur statut de personne transgenre et qui fréquentent le Collectif Santé Trans 59/62 ou la maison dispersée de santé. En 2015, le protocole ainsi que tous les documents relatifs – questionnaires, note d'information, formulaire de consentement – ont été traduits et revus avec les porteurs internationaux de cette étude. Le protocole d'étude finalisé a été soumis aux instances éthiques compétentes fin 2015.

• L'organisation de l'implication des usagers et des aidants dans le processus de révision de la CIM a été confiée au CCOMS en 2011. En 2015, le protocole a été validé, l'étude de faisabilité réalisée, le protocole de recherche traduit, des financements recherchés. Le protocole a été soumis au Field Study Coordination Group qui a demandé des modifications concernant essentiellement les objectifs de la recherche et sa faisabilité. Une nouvelle version du protocole a été élaborée et validée par le comité de pilotage. S'en est suivie une étude de faisabilité qui a ammené à la participation de 18 sites dans 16 pays pour cette recherche qui aura lieu de juin 2016 à avril 2017.

6 communications et 1 publication

Formations

Le principe des formations organisées par le CCOMS est de faire intervenir dans celles-ci les principaux acteurs de terrain et théorisiens de la santé mentale, qu'ils soient professionnels, élus, chercheurs, usagers ou aidants.

Diplôme inter universitaire « santé mentale dans la communauté »

Ce DIU (Paris-Lille-Marseille) a pour objectif de proposer une formation théorique et pratique à la santé mentale dans la communauté et à ses applications dans les domaines suivants : organisation des services et des soins psychiatriques, promotion et prévention de la santé mentale, lutte contre la stigmatisation et l'exclusion.

48 inscrits, **30** diplômés*,
100 mémoires sur le site du CCOMS

*Docteurs et internes en médecine et en psychiatrie, professionnels des collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'Etat et du secteur associatif, infirmier(e)s, cadres de santé, psychologues, travailleurs sociaux, cadres administratifs, chercheurs et enseignants, étudiants, usagers et aidants...

Ecole Nationale de la Magistrature

Depuis cinq ans, le CCOMS assure la direction et l'animation de la formation continue des magistrats sur le thème « Psychiatrie et justice pénale » à l'Ecole Nationale de la Magistrature.

41 magistrats formés

Formation coordinateurs CLSM

Le CCOMS, en partenariat avec le Psycom, a construit une formation à destination des coordinateurs des Conseils locaux de santé mentale. Cette formation est inscrite au programme de formations du CNFPT.

Pour la mise en place de la formation, 6 réunions ont été nécessaires au cours du premier semestre 2015 avec les partenaires : association ESPT, institut Renaudot, plateforme nationale des ASV.

18 coordinateurs de CLSM ont suivi les 4 jours de formation à Nancy et une journée à Paris.

Lutte contre les comorbidités physiques

Promotion d'une bonne santé physique et mentale pour les personnes atteintes d'un problème de santé mentale

Dans le cadre du Groupement de Coopération Sanitaire pour la recherche et la formation en santé mentale s'est mis en place un groupe de travail sur la lutte contre les comorbidités.
Ce GCS qui regroupe 15 établissements nationaux de santé mentale a entre autre comme objectif de relayer au niveau national les termes de référence du CCOMS pour la recherche et la formation en santé mentale.
8 établissements participent au groupe de travail sur les comorbidités somatiques associés aux troubles psychiques : Guillaume Régnier – Rennes ; La Chartreuse – Dijon ; EPSM Lille Métropole – Armentières ; Sainte Anne – Maison Blanche : CHT Paris ; Edouard Toulouse – Marseille ; EPSMR – La Réunion ; CASH – Nanterre ; CH Henri Guérin – Pierrefeu du Var

Ce vers quoi les intérêts convergent :
- Co-construction d'un protocole commun.
- Implication essentielle de toutes les parties prenantes :
  - o Professionnels de santé intra
  - o Professionnels de santé de ville (il faut créer du lien avec la médecine générale de ville)
  - o Usagers
  - o Familles
- Intérêt de la coexistence dans le protocole d'évaluations quantitatives et qualitatives (voire de leur comparaison)
- Etude des parcours de soins
- Intérêt du GCS : permettre une étude multicentrique et des comparaisons inter-établissements
- Extraire des recommandations de bonnes pratiques (visée recherche action)

Publications

Actes des 4èmes rencontres internationales du CCOMS "Santé mentale en Europe : comment promouvoir les expériences d'empowerment des personnes usagères des services de santé mentale et des aidants ? Indicateurs et bonnes pratiques."

Etat des lieux 2015 des Conseils locaux de santé mentale

En ligne...

Création du compte Twitter @CCOMSLille

Création du compte Twitter @WHOCCLille

Création du compte Facebook CCOMSLille

Création d'une chaine Youtube CCOMS

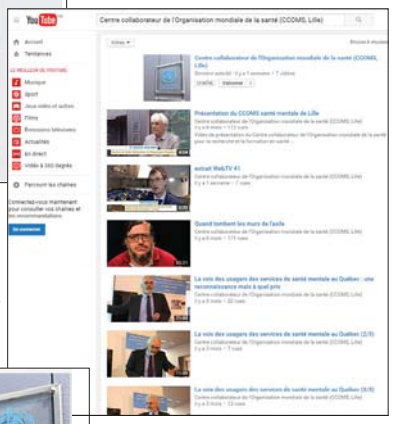

Création d'une page Google + CCOMS

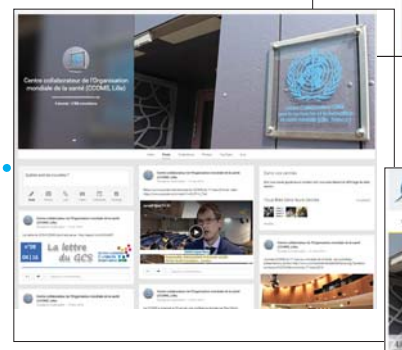

Mises à jour du site ccomssantementalelillefrance.org
1 000 utilisateurs / 4 000 pages vues par mois en moyenne en 2015

Centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale

211, rue Roger Salengro
59260 Lille-Hellemmes
Tél : 03 20 43 71 00 - Fax : 03 20 43 71 15

ccoms@epsm-lm.fr
www.ccomssantementalelillefrance.org

www.facebook.com/CCOMSLille

@CCOMSLille

Nos partenaires :

Consultez la version détaillée du bilan d'activité 2015 sur :
www.ccomssantementalelillefrance.org > Ressources > Editions du CCOMS